



Ph : Fouad S.

PRESTATIONS
UNIVERSITAIRES

Hadjar exclut toute privatisation



Photo : Horizons

PRESTATIONS UNIVERSITAIRES

Hadjar exclut toute privatisation

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé, hier, que son département «n'a aucune intention» de privatiser les prestations universitaires, rappelant que la conférence nationale prévue fin 2017 réexaminera le dossier y compris l'aide de l'Etat à l'étudiant.

«**L** secteur des prestations universitaires ne sera pas privatisé et la question n'a nullement été évoquée», a déclaré Hadjar à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des organisations estudiantines, avant de préciser qu'il s'est agi de l'«amélioration des prestations dont l'hébergement et la restauration en les confiant à des gens du domaine». Il a estimé, en outre, que cette rencontre, première du genre depuis l'année universitaire 2016-2017, «permettra de cerner les problèmes auxquels fait face l'université notamment ceux d'ordre pédagogique ou liés aux prestations universitaires».

Il a souligné qu'«il est au courant de ces problèmes à travers les rapports que lui destinent les organisations estudiantines en particulier en ce qui a

trait au non-respect de certains établissements universitaires de ce qui a été conclu lors des rencontres régulières précédentes et la non-reprise des cours dans certaines universités bien qu'aucun problème ne se pose à leur niveau».

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu à dire que des inspecteurs du ministère ont été dépêchés pour prendre plus ample connaissance des problèmes et tenter d'apporter les solutions. Il a souhaité, cependant, que les organisations estudiantines deviennent des «écoles politiques qui forment les étudiants adhérents». Par ailleurs, les représentants des organisations avaient, quant à eux, exprimé, avant la rencontre, leur «attachement à la gratuité de l'enseignement et au maintien des tarifs actuels de restauration et de transport».

INSTITUT AFRICAINE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sortie de la 1^{re} promotion à Tlemcen

La première promotion d'étudiants de l'Institut africain de l'énergie, de l'eau et des changements climatiques de Tlemcen a été distinguée, jeudi dernier, lors d'une cérémonie organisée à l'auditorium de la faculté de médecine. Cette promotion est composée de 26 étudiants qui ont suivi un cursus de deux années d'études intenses dans des masters en ingénierie de l'eau ou de l'énergie. Issus de 12 pays africains, les lauréats ont suivi des stages sur tout le continent africain et ailleurs, et rédigé des mémoires de grande qualité. Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part les représentants de coopération tripartite, composée de la commission de l'Union africaine, d'Algérie, et d'Allemagne, Ghoulal Noureddine, directeur de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en exergue l'apportance de l'Institut. De cette institution, il dit qu'elle permet d'offrir un haut niveau et de rapprocher par la même les peuples.

Et de rappeler que l'Institut en question propose aux étudiants des cycles supérieurs, l'accès à une recherche académique de renom et aux dernières nouveautés en matière de formation théorique et pratique dans des domaines de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques. Pour sa part, le chargé des sciences, des technologies et du développement humain, Martial De-Paul Kounga, a rappelé que l'Institut



fait partie de l'Université panafricaine et que son vaste système intégré à l'enseignement supérieur au niveau du continent africain vise à former des têtes pensantes pour la créa-

tion d'un avenir prospère et le développement du continent. De son côté, la représentante du ministère allemand de la Coopération économique et du Développement, M^{me} Schaffer, a indiqué que la coopération algéro-allemande se concentre sur le domaine de l'environnement, entre autres la gestion durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité.

«Notre soutien à la mise en place de l'Institut africain pour les sciences de l'eau et de l'énergie en est une preuve tangible», a-t-elle indiqué, enchaînant que cet Institut Pwawes (Institute of Water and Energy Sciences) est destiné au continent africain qui compte une population jeune, et l'Allemagne ne cesse de soutenir tout processus de développement au sein des pays du continent noir.

Notons, par ailleurs, que cet Institut international, mis en service en 2014, offre cette année une capacité d'accueil de 80 étudiants. Cet organisme est spécialisé dans la formation en magister et en doctorat, d'experts et de spécialistes de différents pays du continent africain, versés dans les différentes disciplines qui se rapportent aux ressources en eau, à l'énergie (de toutes sortes), ainsi qu'au changement climatique. Il fait partie des cinq instituts créés dans diverses régions du continent africain pour assurer des formations dans certaines spécialités.

■ Mohamed Medjahid

Assad Si El Hachemi, SG du HCA

«C'est notre dixième participation et elle est de qualité. Pour la première fois le HCA parle d'un programme éditorial. Nous avons 36 titres nouveaux, surtout des travaux de recherche, des lexiques thématiques, sur le tamazight de la région de Timimoune, des Aurès et du Mزاب.

La deuxième catégorie, ce sont des traductions de l'arabe ou du français vers tamazight. La coédition a orienté le programme éditorial. Pourquoi la coédition ? La seule raison est de provoquer la rupture avec la gratuité. Le livre amazigh doit être distribué et mis en vente à travers tout le réseau de distribution. On a signé des conventions avec l'Enag, l'Anep, l'OPU, et des éditeurs privés, pour ce faire. L'effort est important cette année où on a pu enfin réaliser cet objectif.



Ph : Fouad S



Ministère de la Communication

Le ministère de la Communication organise dans le cadre de son cycle de conférences-formation, demain, à 9h, à l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information de Ben Aknoun (Alger), une conférence animée par le Dr Fodhil Deliou, intitulée «Déontologie de l'information : élément de dysfonctionnement et mécanisme de protection». La conférence sera rehaussée par la présence de Hamid Grine, ministre de la Communication.

PRESTATIONS UNIVERSITAIRES

M. Hadjar EXCLUT toute privatisation

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé que son secteur "n'a aucune intention" de privatiser les prestations universitaires, rappelant que la conférence nationale, prévue fin 2017, réexaminera le dossier y compris l'aide de l'Etat à l'étudiant.

«**L**e secteur des prestations universitaires ne sera pas privatisé et la question n'a nullement été évoquée », a déclaré M. Hadjar à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des organisations estudiantines, avant de préciser qu'il s'est agi de l'"amélioration des prestations dont l'hébergement et la restauration en les confiant à des gens du domaine". Il a estimé en outre que cette rencontre, première du genre depuis l'année universitaire 2016/2017, "permettra de cerner les problèmes auxquels fait face l'université notamment ceux d'ordre pédagogique ou liés aux prestations universitaires". Il a souligné qu'"il est au courant de ces problèmes à travers les rapports que lui destinent les organisations estudiantines en particulier en ce qui a trait au non-respect de certains établissements universitaires de ce



qui a été conclu lors des rencontres régulières précédentes et la non-reprise des cours dans certaines universités bien qu'aucun problème ne se pose à leurs niveaux". A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu à dire que des inspecteurs du ministère ont été dépêchés pour prendre plus ample connaissance des problèmes et tenter d'apporter les solutions.

Il a souhaité cependant, que les organisations estudiantines deviennent des "écoles politiques qui forment les étudiants adhérents". Par ailleurs, les représentants des organisations avaient quant à eux, exprimé avant la rencontre, leur "attachement à la gratuité de l'enseignement et au maintien des tarifs actuels de restauration et de transport avec une éventuelle révision pour leur amélioration".

MOUNDIR LASSASSI, CHEF DE LA PREMIÈRE ENQUÊTE SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Lancement imminent des études

Lancé en février 2016 par le ministère du Commerce et le Cread, le projet de première enquête sur l'économie informelle avance doucement mais sûrement. «Un argumentaire est envoyé aux quatre sections, on attend leurs réponses pour les analyser et pouvoir, par la suite, lancer des études», a déclaré à *El Moudjahid*, M. Moundir Lassassi, chef du projet, joint hier au téléphone. Quant à la finalité de ce travail d'investigation, l'universitaire du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement la situe dans le traitement de la problématique dans toute son étendue. «L'économie informelle sera traitée dans ses quatre axes : financement, production ; commercialisation et son impact socio-économique».

De son côté, Mohamed Saïb Musette précise que l'économie informelle n'est pas propre à l'Algérie, mais a des «ramifications internationales». Les adhésions à ce projet restent ouvertes. «On compte mobiliser les experts internationaux», indique M. Musette. Le phénomène de l'informel a pris des proportions alarmantes. Pour le contrecarrer, les pouvoirs publics ont pris une série de mesures. L'une des plus importantes consiste en l'inscription sur le fichier national des fraudeurs. Il est question de formaliser l'informel, cette économie de non-droit qui fait fi des obligations légales, sociales, fiscales, réglementaires. Le département du Commerce a multiplié ses sorties en serrant davantage l'étau sur les fraudeurs. Les résultats obtenus sont pour le moins probants.

Sur les 1.368 marchés informels recensés à l'échelle nationale, 872 ont été éradiqués, soit 64% des sites existants. A cette prouesse, s'ajoute la réinsertion de 18.878 intervenants illégaux dans de nouveaux marchés de proximité pour y exercer en toute légalité. Toutefois ces interventions, parfois éparpillées, souvent espacées, ne peuvent, à elles seules, venir à bout de ce problème. D'où la nécessité de cette enquête menée par le département du Commerce et le Cread. Ce projet permet, entre autres, d'analyser l'économie informelle dans toute sa complexité notamment dans un contexte de crise économique mondiale qui ouvre les bras à ce genre de phénomènes en raison des pertes d'emplois affectant les autres secteurs d'activité.

L'accent doit être également mis sur la croissance économique et la modernisation de l'économie, plutôt qu'à chercher à aider un secteur qui serait en voie de disparition. Les experts auront à résoudre plusieurs équations. Faut-il promouvoir la formalisation du secteur informel afin d'améliorer la productivité, sachant que cette formalisation ne peut être qu'une œuvre de longue haleine ? Ce qui est sûr, c'est que la première étape de la conception d'interventions efficaces pour faciliter la transition vers l'économie formelle consiste à prendre notamment conscience du caractère hétérogène de l'économie informelle.

Fouad IRNATENE

SÉMINAIRE-ATELIER LES 14 ET 15 NOVEMBRE

La qualité, une exigence vitale

« La qualité, un levier de compétitivité : enjeu vital pour l'entreprise », un thème qui fera l'objet d'un séminaire-atelier, prévu les 14 et 15 novembre, à l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA). Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, cet évènement intervient au moment où l'entreprise est interpellée pour jouer un rôle moteur dans la croissance du pays, mais surtout à s'ouvrir à l'international. Une option qui exige une adaptation aux exigences de la qualité comme gage de performance, de compétitivité, mais aussi, de confiance. Il s'agit pour l'entreprise de s'orienter vers les nouvelles normes et standards requis par le marché, notamment, à l'export. En fait, « l'entreprise est un acteur économique produisant des biens et des services pour d'autres "clients" en dégageant des bénéfices. Elle nécessite en permanence

des choix et des prises de décisions, quelquefois, vitales pour son existence ». Par conséquent, « l'amélioration de la qualité et de la productivité est un objectif permanent qui ne doit souffrir aucun compromis ». L'importance des enjeux qui s'imposent à l'entreprise fait que la qualité doit impérativement constituer un processus constant, et un système à l'écoute des attentes des clients et du marché.

La concurrence étant de mise, l'entreprise ne peut rester en marge de l'évolution du savoir-faire, élément essentiel à l'amélioration de la qualité. Aussi, la compétitivité en tant que stratégie exige une implication de tous les intervenants dans la politique nationale de la qualité dans le sens où l'enjeu réside dans la protection de l'économie nationale et de la sauvegarde de l'outil de production. En fait, la qualité qui est aussi un

vecteur de compétitivité des entreprises et de régulation du marché, demeure étroitement liée à des exigences multiples, notamment, la normalisation, la certification, la propriété industrielle et intellectuelle, qui sont, en définitive, des paramètres d'évaluation de la qualité du produit.

Dans ce contexte, il est primordial que le système « Qualité » soit consolidé dans ses missions et ses capacités d'intervention. Le renforcement de l'infrastructure chargée de la qualité (normalisation, métrologie, certification, accréditation, propriété industrielle, environnement et sécurité industrielle) est également recommandé au bénéfice de l'entreprise. Ce séminaire-atelier vise, à ce titre, à expliquer les enjeux de la mise en place d'une démarche qualité au sein de l'entreprise.

D. Akila

EL MOUDJAHID

DEMAIN À 9H
À L'ENSJSI - BEN AKNOUN
Conférence



Dans le cadre de son cycle de conférence-formation, le ministère de la Communication organise, demain à 9h, à l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information de Ben Aknoun, à l'amphithéâtre Nouredine-Naït-Mazi, une conférence animée par le Dr Fodhil Deliou, doyen de la faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université Constantine-3. La conférence, qui sera rehaussée par la présence de M. Hamid Grine, ministre de la Communication, a pour titre « Déontologie de l'information : élément de dysfonctionnement et mécanismes de protection ».

HADJAR EXCLUT TOUTE PRIVATISATION DES PRESTATIONS UNIVERSITAIRES



Hadjar exclut toute privatisation des prestations universitaires



PH: APS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé hier que son secteur «n'a aucune intention» de privatiser les prestations universitaires, rappelant que la conférence nationale prévue fin 2017 réexaminera le dossier y compris l'aide de l'Etat à l'étudiant. «Le secteur des prestations universitaires ne sera pas privatisé et la question n'a nullement été évoquée», a déclaré M. Hadjar à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des organisations estudiantines, avant de préciser qu'il s'est agi de l'«amélioration des prestations dont l'hébergement et la restauration en les confiant à des gens du domaine».

Il a estimé en outre que cette rencontre, première du genre depuis l'année universitaire 2016/2017, «permettra de cerner les problèmes auxquels fait face l'université notamment ceux d'ordre pédagogique ou liés aux prestations universitaires».

Il a souligné qu'«il est au courant de ces problèmes à travers les rapports que lui destinent les organisations estudiantines en particulier en ce qui a trait au non respect de certains établissements universitaires de ce qui a été conclu lors des rencontres régulières précédentes et la non reprise des cours dans certaines universités bien qu'aucun problème ne se pose à leurs ni-

veaux». A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu à dire que des inspecteurs du ministère ont été dépêchés pour prendre plus ample connaissance des problèmes et tenter d'apporter les solutions.

Il a souhaité cependant que les organisations estudiantines deviennent des «écoles politiques qui forment les étudiants adhérents». Par ailleurs, les représentants des organisations avaient quant à eux exprimé avant la rencontre leur «attachement à la gratuité de l'enseignement et au maintien des tarifs actuels de restauration et de transport avec une éventuelle révision pour leur amélioration».

TIEMCEN

Le Commissaire de l'UA félicite les étudiants gradués

Le Commissaire de l'Union Africaine chargé des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie, M. Martial De-Paul Ikounga, a exhorté les 26 étudiants gradués des 12 pays africains à être les dignes ambassadeurs de l'Union africaine et de l'Algérie.



Khaled Boumediene

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes de Masters en ingénierie de l'eau et de l'énergie, aux étudiants de l'Union africaine des sciences de l'eau et de l'énergie à l'université 'Abou Bekr Belkaid' de Tiemcen, le commissaire de l'UA n'a pas tari d'éloges, jeudi dernier, l'Algérie et son peuple, sur le rôle joué au sein de l'Union Africaine (UA). « Nous célébrons, aujourd'hui, comme il se doit un moment important : la naissance du produit de la coopération tripartite, d'un très haut niveau, entre la Commission de l'Union Africaine, l'Algérie, pays hôte, et l'Allemagne, partenaire thématique clé, qui est au cœur de la réussite de l'Institut 'PAUWES'. Aujourd'hui, nous savourons tout le succès de cette collaboration, qui se caractérise par le grand accomplissement de l'Institut 'PAUWES'. Permettez-moi, chère assistance, d'exprimer mes grands remerciements d'abord au peuple algérien et à ses dirigeants ! Ces jeunes qui sont ici devant vous, ils vous ont été confiés par leurs différents pays ! Ils se sentent totalement chez eux ! Merci aux autorités et aux habitants de Tiemcen ! Merci à l'Université de Tiemcen ! Merci aussi aux partenaires allemands ! Merci tous d'avoir cru en nous ! », a indiqué le Commissaire de l'Union africaine. S'adressant aux étudiants, en présence du wali de Tiemcen, Saï Ahmed Abdelhafid,

des autorités civiles et militaires de la wilaya, du directeur général de l'Enseignement supérieur, M. Ghouali Noredine, du recteur de l'Université de Tiemcen, Djaffour Mustapha, de la chargée de la Coopération allemande avec l'UA, Barbara Schaefer, et des invités internationaux de renom de l'UA, à la faculté de Médecine de Tiemcen, M. Ikounga a ajouté : « Mes félicitations à vous tous, vous êtes allés au bout ! Nous comptons sur vous aujourd'hui ! Soyez des étudiants, qui incarnent la vision de la Commission de l'Union africaine, lors de la création de l'Université panafricaine. Vous devez nourrir la qualité, exemplifier l'excellence et renforcer l'intégration panafricaine. Vous deviendrez, ainsi, un jour des experts africains en charge de lutter contre l'un des plus grands enjeux de l'Afrique, le changement climatique, pour ainsi contribuer au développement du continent ! Soyez des ambassadeurs dignes de l'Union africaine et de l'Algérie ! Faites mieux pour l'honneur de l'Algérie et de l'Afrique ! Dites que c'est l'Algérie qui vous a formés ! ». Le Commissaire se dit convaincu que : « ces jeunes futurs cadres, une fois revenus dans leurs pays respectifs, sauront relever les défis de l'Afrique, ce continent le plus vulnérable aux effets de la sécheresse, de la mondialisation et au changement climatique, qui pourront anéantir la plupart des progrès déjà réalisés en matière de développement ».

Pour sa part, le wali de Tiemcen a

souligné que : « La création de cet Institut panafricain est une preuve tangible de la grandeur de la politique extérieure de notre pays, qui ne ménage aucun effort pour jouer un rôle majeur dans le développement durable au sein de l'UA. Aujourd'hui, nous nous réjouissons de l'aboutissement de l'Institut 'PAUWES' ».

Il faut rappeler, dans ce cadre, que le projet panafricain a été créé dans un contexte particulier lié par les questions du changement climatique, et l'accès aux ressources de l'eau et l'énergie, qui constituent un problème majeur pour les populations d'Afrique et la croissance économique.

Aujourd'hui, l'accès à l'énergie est une composante essentielle du développement économique, social et politique. Pour atténuer les effets et les causes de cette situation, l'Afrique doit, bien et efficacement, gérer ses ressources en eau (pour l'agriculture) et son énergie qui sont, aujourd'hui, indispensables à tout développement ». Il faut souligner dans ce cadre, que l'Afrique est le deuxième continent le plus sec après l'Australie et de nombreux Africains sont, sans cesse, victimes de pénurie d'eau alors même que le continent regorge de ressources hydriques, entre les grands fleuves (fleuve Congo, le Nil, fleuve du Niger, etc.) et les lacs (le lac Tchad et le lac Victoria). Les pays africains doivent façonner aujourd'hui leur avenir commun. Il leur faut, maintenant, agir résolument.

TAHAR HADJAR

«Les prestations universitaires ne seront pas privatisées»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé hier que l'Etat *«n'a aucune intention»* de privatiser les prestations universitaires, rappelant que la conférence nationale, prévue fin 2017, réexaminera le dossier, y compris l'aide de l'Etat à l'étudiant. *«Le secteur des prestations universitaires ne sera pas privatisé et la question n'a nullement été évoquée»*, a déclaré M. Hadjar à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des organisations estudiantines. Le ministre a estimé par ailleurs que cette rencontre, première du genre depuis l'année universitaire 2016/2017, *«permettra de cerner les problèmes auxquels fait face l'université, notamment ceux d'ordre pédagogique ou liés aux prestations universitaires»*. Il a souligné qu'*«il est au courant de ces problèmes à travers les rapports que lui destinent les organisations estudiantines, en particulier ce qui a trait au non-respect par certains établissements universitaires de ce qui a été conclu lors des rencontres régulières précédentes et la non reprise des cours dans certaines universités bien qu'aucun problème ne se pose à leurs niveaux»*. M. Hadjar a en outre annoncé que des inspecteurs du ministère ont été dépêchés pour prendre plus ample connaissance des problèmes et tenter d'y apporter les solutions.

R. S. et APS

PRESTATIONS UNIVERSITAIRES

Hadjar exclut toute privatisation

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé hier à Alger que son secteur «n'a aucune intention de privatiser les prestations universitaires».

CETTE déclaration a pour but, selon Hadjar, de confirmer que les universitaires sont «bien pris en charge» en terme de prestations tel que le transport, l'hébergement et la restauration.

De sorte que les investisseurs privés demeurent toujours un partenaire dans les prestations universitaires et ce secteur restera sous la gestion de l'Etat.

Il a rappelé dans ce contexte que la «conférence nationale prévue fin 2017, réexaminera le dossier y compris l'aide de l'Etat à l'étudiant.

Le secteur des prestations universitaires ne sera pas privatisé et la question n'a nullement été évoquée», a déclaré Hadjar à la presse, en marge d'une rencontre avec les représentants des organisations estudiantines.

Avant de préciser qu'il s'est agi de l'«amélioration des prestations dont l'hébergement et la restauration en les confiant à des gens du domaine».

Il a estimé en outre que cette rencontre, première du genre depuis l'année universitaire 2016/2017, «permettra de cerner les problèmes auxquels fait face l'université, notamment ceux d'ordre pédagogique ou liés aux prestations universitaires». D'autre part, le ministre a souligné qu'«il est au courant de ces problèmes à travers les rapports que lui adressent les organisations estudiantines, en particulier ce qui a trait au non respect de certains établissements universitaires de ce qui a été conclu lors des rencontres régulières précédentes et la non reprise des cours dans certaines universités bien qu'aucun problème ne se pose à leurs niveaux». A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu à affirmer que des inspecteurs du ministère ont été dépêchés pour prendre connaissance des problèmes et tenter d'apporter des solutions.



Il a souhaité, cependant, que les organisations estudiantines deviennent des «écoles politiques qui forment les étudiants adhérents».

Par ailleurs, les représentants des organisations avaient quant à eux, exprimé avant la rencontre, leur «attachement à la gratuité de l'enseigne-

ment et au maintien des tarifs actuels de restauration et de transport avec une éventuelle amélioration».

Smail Mimouni

Partenariat algéro-espagnol Convention entre l'USTO et l'Institut Cervantès

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) a étoffé ses partenariats par la signature d'une nouvelle convention avec l'Institut Cervantès d'Oran, à caractère académique et culturel, a-t-on appris, mardi, des responsables de l'USTO-MB.

«La promotion des échanges par des conférences académiques et des activités culturelles constitue l'axe majeur de l'accord paraphé par les deux parties, lors d'une cérémonie tenue, lundi, au rectorat de l'USTO-MB», a précisé à l'APS le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, Pr Amine-Bouziane Hammou.

La convention a été signée par la rectrice de l'USTO-MB, Pr Nassira Benharrats et le directeur de l'Institut Cervantès, Gonzalo Manglano de Garay, en présence de plusieurs cadres de l'université et du Consul général d'Espagne à Oran, Antonio Rodriguez de Liévana, a indiqué le Pr. Hammou.

Des facilités d'accès à l'apprentissage de la langue espagnole au profit des enseignants, étudiants et travailleurs de l'USTO-MB, au

sein de l'Institut Cervantès, figurent, également, parmi les objectifs du partenariat, a-t-il signalé. La qualité de la coopération académique algéro-espagnole a été mise en relief lors de cette cérémonie, a souligné le vice-recteur de l'USTO-MB, rappelant que son établissement compte 48 conventions de dimension internationale, dont 15 conclues avec des universités espagnoles. La multiplication des partenariats avec des universités et laboratoires scientifiques étrangers a incité l'USTO-MB à créer un Centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) qui dispense, déjà, plusieurs langues étrangères, dont le russe, le chinois et le turc.

A l'échelle nationale, l'USTO-MB a noué des partenariats avec 37 établissements, dont 15 entreprises.

Le dernier accord remonte au 13 octobre avec la mise en place d'un nouveau cursus professionnalisant, dédié à la filière «Emballage et Qualité», conclu avec l'Université 'Abderrahmane Mira' de Bejaia, en partenariat avec une entreprise algérienne spécialisée, en ce domaine.

Djezzy ambitionne de devenir l'opérateur de référence du digital



M. Aziza

Le leader de la télécommunication mobile Djezzy ambitionne de devenir l'opérateur du digital de référence en Algérie, et ce, en soutenant les start-up, la création et l'innovation. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé hier le PDG de Djezzy, M. Vincenzo Nesci, lors du lancement de la compétition de Startups technologiques Seed Stars World, organisée avec le concours d'Intuition Group, à l'hôtel Sofitel, pour la seconde année consécutive.

Le PDG de Djezzy a beaucoup insisté sur le fait que son entreprise contribue activement dans l'émergence d'une économie digitale, afin de s'adapter au nouveau contexte économique mondial. Et ce, en mettant en place les conditions de la relance de la machine de production grâce aux entreprises innovantes, l'amélioration de la compétitivité et la promotion de la culture entrepreneuriale.

Le PDG de Djezzy a précisé que son entreprise œuvre pour la création d'un écosystème digital à la faveur de l'économie algérienne, avec l'appui de ses deux actionnaires principaux à savoir le Fonds national d'investissement et VimpelCom, lea-

der mondial de téléphonie mobile chargé de la gestion de l'entreprise Djezzy en Algérie. Cette dernière, précise Vincenzo Nesci, ambitionne d'être en Algérie pour durer et pour contribuer au développement du pays. Le PDG de Djezzy s'est dit fier de son entreprise qui crée les ponts entre les écoles, les universités et le monde du travail. Au-delà des partenariats signés avec différents campus, le PDG de Djezzy a évoqué la création d'un incubateur à l'École nationale polytechnique et la mise sur pied d'un laboratoire au niveau de l'université de Ghardaïa. Il a également cité la caravane des start-up qui sillonne différentes régions du pays, en offrant des formations aux start-up sur le développement d'une application mobile et à la communication digitale et à la création d'un business plan.

Confiant, le PDG de Djezzy affirme que vu les potentialités « nous pouvons passer du tâtonnement numérique à des véritables stratégies numériques ». Il a également souligné que la création de start-up technologique offre une vraie occasion pour contribuer à changer la conception de l'économie. Et ce, en poussant les acteurs économiques publics et privés à adopter un nouvel état d'es-

prit qui ouvre la voie à l'échange d'expérience, de savoir-faire, de savoir créer et innover. « Je plaide pour la mise en place d'un cadre qui puisse canaliser les énergies, promouvoir les compétences locales, créer l'écosystème digital ».

Pourquoi, des start-up algériennes ? Les initiateurs de ce concours affirment que l'avenir du digital appartient désormais aux pays africains. Les pronostics révèlent qu'en 2030, 87% de la population va résider dans les pays émergents et dans quelques années, 80% de smartphones seront vendus dans les pays émergents.

Le concours Seed Stars mettra en compétition douze start-up pour gagner le titre de meilleure start-up algérienne et représenter le pays au sommet mondial qui aura lieu en avril 2017 à Lausanne en Suisse, un événement final récompensé par un fonds d'investissement qui pourrait atteindre 1 million de dollars US ainsi que d'autres gratifications à l'issue de cet important rendez-vous. La start-up algérienne gagnante, cette année, sera également invitée au Sommet régional MENA Seed Stars à Bahreïn en décembre prochain pour des sessions de networking et de coaching.

L'ambassadeur d'Allemagne, Michael Zenner, au **Le Quotidien** et à El Khabar

La règle 51/49, les PME et la migration

C'est peut-être parce que fraîchement installé comme ambassadeur à Alger que Michael Zenner a refusé de répondre à des questions qu'il a jugées plus politiques pour ne pas dire polémiques.

Interview réalisée par Ghania Oukazi (Le Quotidien d'Oran) et Haïdh Soualili (El Khabar)

I ne se prononce ni sur la crise en Syrie, ni au Mali ni en Libye. «Posez la question à mes collègues politiques en Allemagne, » nous a-t-il conseillé. Il élèvera aussi une question sur le projet Desertec à l'apparence pourtant technique.

« Bien qu'il restera diplomate jusqu'au bout des doigts, ses réponses aux questions sur le partenariat et l'investissement laisseront vite comprendre que le climat des affaires en Algérie n'est ni encourageant encore moins favorable notamment pour les PME (allemandes) «qui sont toujours très prudentes. » Sa sentence : «si on teste seulement sur les principes, c'est toujours difficile de coopérer, il faut savoir être flexible.»

El Khabar | Le Quotidien d'Oran : Vous venez de prendre vos fonctions en tant qu'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne. Avec quel sentiment êtes-vous venu en Algérie ?

Michael Zenner : Je suis arrivé à Alger cet été. Mon impression sur Alger était tout à fait positive.

Cette ville est merveilleuse, il y a plein d'histoire, plein de traditions, on peut se promener, on trouve plein de bâtiments très intéressants et les premiers contacts avec les gens à Alger étaient tout à fait positifs, ils sont très amables. J'aime être ici.

El K./Q.O : Comment se posent les relations algero-allemandes ?

M. Zenner : Nos relations sont traditionnellement très étroites et se sont développées de manière très positive. Nous avons des relations très amicales et très intenses à tous les niveaux. L'Algérie est un pays très important sur le plan international pour la stabilité de la région. Le gouvernement algérien a fait beaucoup d'efforts pour trouver une solution aux crises au Mali et en Libye. C'est aussi un pays qui s'engage beaucoup politiquement envers le continent africain. Il est également très important pour nous que nous coordonnions nos efforts pour lutter contre le terrorisme international. Notre coopération dans ce domaine est très étroite.

Nos relations politiques évoluent bien. Le Premier ministre, M. Sellal a effectué une visite en Allemagne en janvier dernier pour un échange de vues avec notre président fédéral et la chancellerie sur toutes ces questions.

Le ministre de l'Intérieur allemand est venu en Algérie pour discuter des questions de migration. Notre ministre de la Coopération économique est allé à Timenon pour s'entretenir avec l'Université panafricaine.

Au plan économique, il y a beaucoup d'entreprises allemandes qui sont engagées en Algérie. Notre Institut Goethe a des programmes pour l'enseignement de la langue allemande et aussi pour la présentation de la culture allemande.

La politique culturelle de l'Institut Goethe est une politique de dialogue, ce qui signifie que la culture doit trouver les moyens pour que les pays se

connaissent mieux. La culture est très importante pour que les peuples et les pays se comprennent. Il est nécessaire que l'Algérie et l'Allemagne travaillent plus étroitement ensemble pour mieux se comprendre.

S'il y a des problèmes, il faut toujours essayer de leur trouver des solutions pragmatiques. Parce que si on reste seulement sur les principes, c'est toujours difficile de coopérer. Et ceci est valable pour tous les domaines de coopération et de partenariat. Il faut savoir être flexible. C'est mon travail et celui des collègues algériens.

El K./Q.O : Mais s'il y a tant d'engagement, pourquoi les visites d'officiels entre les deux pays restent-elles plutôt d'un niveau faible ?

M. Zenner : Vous pouvez être sûr qu'ici à l'ambassade, nous déployons tous les efforts pour que les échanges politiques et dans d'autres domaines se renforcent.

El K./Q.O : Il y a des cadres de coopération multiples, comme le Forum économique ou la Commission mixte mais la coopération économique entre les deux pays reste en deçà des aspirations des deux pays et leurs discours ?

M. Zenner : On envisage d'organiser au début de l'année prochaine une réunion de la commission mixte. Je rappelle que notre vice-ministre de l'Économie, de l'Énergie est venu à Alger en septembre dernier pour assister au Forum international de l'Énergie. Il a rencontré les ministres algériens des Finances et de l'Énergie ainsi que le Gouverneur de la Banque d'Algérie. Il a aussi discuté des questions sur le commerce et l'échange de marchandises, sur l'investissement. Je pense que l'engagement de l'industrie allemande est très important en Algérie. Si je regarde les chiffres, l'Allemagne est toujours classée 5ème fournisseur de l'Algérie, nos investissements sont aussi importants particulièrement dans l'industrie automobile, la chimie et le secteur des hydrocarbures.

El K./Q.O : Vous confirmez la présence en Algérie de plus de 200 entreprises allemandes ?

M. Zenner : Oui, je salue l'engagement d'un si grand nombre d'entreprises allemandes, certaines dans l'investissement et d'autres dans le commerce.

El K./Q.O : Lors de la visite de M. Sellal à Berlin, il avait question de signature de près d'une trentaine de contrats entre les hommes d'affaires. Qu'en est-il concrètement ?

M. Zenner : Ils sont en voie de réalisation.

El K./Q.O : Beaucoup de pays sont dérangés par la règle 51/49. Serait-il le cas de l'Allemagne ?

M. Zenner : Si on veut avoir des investissements étrangers, il faut trouver les règles et les conditions qui encouragent les entreprises de venir. Il est clair que pour les grandes entreprises, c'est un peu plus facile de se déplacer parce qu'elles ont les moyens de faire les analyses et les projections qu'il faut.

Mais pour les PME, elles n'ont pas tellement de personnel qui les aide à comprendre l'environnement d'investissement. Il faut savoir que le succès économique de l'Allemagne dépend des PME. Elles sont très souvent très innovatrices et travaillent très étroitement avec les universités et les grandes entreprises. Si, par exemple, on veut renforcer la chaîne de la valeur ajoutée, on sollicite certes les grandes entreprises mais aussi et surtout les PME.



El K./Q.O : Pourquoi vous nous précisez les raisons qui font que l'Algérie ne voit toujours pas venir les PME allemandes ?

M. Zenner : Justement, c'est une question d'un environnement d'affaires favorable. Comme je l'ai dit, les PME sont toujours très prudentes.

El K./Q.O : Pourtant l'appréhension d'Hermès du «taque Algérie» n'est pas très négative ?

M. Zenner : L'évaluation d'Hermès est pour le commerce seulement.

Pour ce qui est de l'investissement, on doit reconnaître que la diversification de l'économie voulue et recherchée par le gouvernement algérien est très encourageante pour les entreprises allemandes et autres étrangères pour s'engager en Algérie.

El K./Q.O : Des succès stories comme le partenariat avec Henkel n'ont-elles pas donné de l'impulsion à d'autres entreprises allemandes pour venir investir en Algérie ?

M. Zenner : Je pense que oui. Notre Chambre de Commerce en Algérie joue aussi un rôle très important pour établir des contacts entre Algériens et Allemands et pour conseiller les entreprises allemandes qui s'intéressent au marché algérien.

El K./Q.O : L'Algérie et l'Allemagne ont signé une déclaration d'intention commune pour un partenariat énergétique. Comment se traduit-elle concrètement sur le terrain ?

M. Zenner : Elle a été signée l'année dernière et les premières rencontres sur le sujet ont eu lieu au début de l'année en cours, au mois de mars.

El K./Q.O : Un haut comité de pilotage devrait être créé à cet effet et se réunir une fois par an pour en évaluer les actions. Qu'en est-il ?

M. Zenner : Nous sommes en train de l'instituer. Je crois que l'on de sa venue en septembre dernier à Alger, notre vice-ministre de l'Économie, de l'Énergie en a discuté avec ses homologues algériens. Mais je le répète, je pense que les États peuvent seulement tracer le cadre pour les projets. Et ce sont les entreprises privées qui doivent saisir l'opportunité d'investir ou de développer le commerce. Ce qui signifie qu'il est très important pour nos deux pays de créer un cadre positif pour que les entreprises du secteur privé soient encouragées de s'engager.

El K./Q.O : Ce qui n'est pas encore le cas ?

M. Zenner : Nous avons déjà des projets dans le sud algérien dans le secteur des hydrocarbures, d'autres sont prévus pour développer les énergies

solaires. Nous sommes en train de négocier un contrat sur la construction dans le sud algérien d'une tour solaire pour la production de l'électricité.

El K./Q.O : Pourquoi vous nous dites dans quelle région précisément ?

M. Zenner : Dans la région de Ghardaia.

El K./Q.O : Le contrat est-il en voie d'être conclu ?

M. Zenner : Oui, ce sont les dernières étapes des négociations.

El K./Q.O : Qu'en est-il de la coopération sécuritaire entre les deux pays, en matière de centre d'équipements allemands à l'Algérie, de lutte anti-terroriste ?

M. Zenner : La coopération dans la lutte contre le terrorisme international est très importante. Tous les États doivent coopérer dans ce domaine parce que c'est un danger qui nous menace tous.

El K./Q.O : L'Allemagne tenait à expulser des Algériens après les travaux étonnants de Cologne. Qu'en est cette tragique affaire ?

M. Zenner : Le dossier est entre les mains de la justice. Mais nous sommes en train d'avoir un échange de vues sur le dossier de migration clandestine dans son ensemble. Ce sont près de 20 000 Algériens qui résident légalement en Allemagne. Mais il y a un problème de migration illégale qu'il faut régler. Dans les discussions internes en Allemagne, c'est nécessaire de trouver des solutions à ces problèmes. Si on estime qu'il est important d'avoir des réfugiés parce qu'ils sont menacés par les guerres dans leur pays, ceux qui n'ont pas de permis de séjour doivent retourner chez eux.

El K./Q.O : La nouvelle politique étrangère de Mme Angela Merkel en faveur des réfugiés, notamment syriens, ne semble pas plaire à tous les partis politiques allemands en ces temps d'élections. Qu'en est-ce qui lui est reproché ?

M. Zenner : C'est un principe de notre pays et de notre constitution d'aider des personnes persécutées dans leur pays pour des raisons politiques ou menacées par les guerres. Mais il faut faire la distinction entre les réfugiés politiques et la migration illégale.

El K./Q.O : En tant qu'ancien responsable à l'Union européenne, ne pensez-vous pas que l'Union nécessite une réforme approfondie notamment après le pénalisant Brexit ?

M. Zenner : Je pense que nous avons franchi une grande étape avec le Traité de Lisbonne. Nous sommes dans

un processus d'intégration, c'est clair qu'on doit trouver des solutions aux nouveaux défis.

Il est très important que l'Union européenne s'intègre de plus en plus parce que nous vivons dans un monde global et que nous devons coopérer étroitement. Je pense que l'Union européenne est la réponse de l'Europe à tous les défis globaux qui se posent à nous dans tous les domaines, et pour cela, son histoire est en constante évolution.

El K./Q.O : La révision de l'espace Schengen ne serait-elle pas à l'ordre du jour notamment depuis que les attentats terroristes notamment en France ont poussé certains pays à avancer l'idée d'un retour aux frontières nationales ?

M. Zenner : Non, je ne le pense pas parce que dans le système Schengen, on peut faire des exceptions pour des situations exceptionnelles sans pour autant toucher à l'accord de base. Le principe de coopération est d'une part, de réduire les contrôles frontaliers, et d'autre part, d'intensifier la coopération entre les polices et renforcer les contrôles à l'extérieur de l'Union.

El K./Q.O : Que finit-il leur pour profiter de la riche culture allemande qui reste très timide en Algérie ?

M. Zenner : L'idée est d'utiliser le travail de l'Institut Goethe qui donne des cours de langue allemande aux Algériens. Nous participons à la route du livre, le SILA d'Alger, nous allons participer au prochain Festival européen et au Festival International de musique symphonique qui aura lieu à la fin de l'année. Nous avons aussi l'Institut allemand d'archéologie qui est très actif dans la protection et la préservation des vestiges archéologiques. Nous avons le DAAD, le service des échanges académiques, qui a permis d'envoyer des étudiants (professeurs) d'universités dans les départements d'Allemagne dans les universités algériennes. Justement, il y a notre ministre du DAAD à Alger la semaine dernière pour faire passer des concours à des professeurs. Il y a aussi des concours d'octroi de bourses des étudiants algériens dans des universités allemandes. Nous avons l'intention de développer plus d'activités culturelles possibles en Algérie.

El K./Q.O : Nous croyons avoir vu votre premier déplacement en Algérie, est prévu ce mois de novembre à Oran. Quel sera votre programme à cette occasion ?

M. Zenner : A l'occasion de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale en 1918, je déposerai une gerbe de fleurs en hommage aux morts et cela avec l'ambassadeur de France.

Batna **Signature d'une convention de partenariat entre le CRTI et l'Université**

Une convention de partenariat a été signée mercredi à Batna par le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) et l'université Batna-1, en marge de l'ouverture des journées d'application «l'institution universitaire au service du développement économique». La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de chercheurs dont le secrétaire général du Syndicat national des chercheurs permanents et, également, secrétaire général de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques, Pr Zoghbi Smati, le directeur-général du CRTI, Pr Mostepha Yahy et le wali de Batna, Mohamed Salamani. Cette convention place l'université au service du développement et permet l'échange d'expériences entre les chercheurs des deux institutions ainsi que l'orientation des étudiants en master vers des thèmes liés au système national, a précisé Pr Yahy qui a souligné que le CRTI est actuellement au stade de maîtrise de la technologie des drones et les prototypes proposés sont de conception et de réalisation entièrement nationales.

R. R.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE VÉTÉRINAIRE D'ALGER

Des transferts d'étudiants suspects

■ La grogne commence à sourdre parmi les étudiants de l'École nationale supérieure vétérinaire. À l'origine de cette tension, des suspicions, notamment chez les étudiants de deuxième année, autour de plus d'une dizaine d'étudiants transférés de l'Institut vétérinaire de Blida, dont les profils ne répondraient pas aux critères d'inscription dans cette école. Cela d'autant que ces nouveaux arrivants ont déjà passé la première année à Blida.

Selon les étudiants et quelques enseignants, ces étudiants auraient bénéficié de faveurs. Comme dans toutes les écoles nationales, ne peuvent s'inscrire que les bacheliers ayant eu une moyenne de 14/20 et plus. Alors que pour les instituts, une moyenne de 11 suffit. Les étudiants mécontents évoquent aussi le niveau faible de ces arrivants qui ont du mal à suivre étant donné que les contenus pédagogiques des établissements (ENSV et INV) ne sont pas les mêmes.

AGRICULTURE DANS LES ZONES SEMI-ARIDES

Agro-écologie, la voie privilégiée

Selon M. Hébrard, l'approche agro-écologique s'impose comme "la seule" alternative à l'agriculture intensive actuelle.

L'agro-écologie et ses réponses aux enjeux contemporains de l'agriculture s'est invitée cette semaine à l'École nationale supérieure agronomique (Ensa) d'El-Harrach (Alger). À l'issue d'une formation "académique et pratique" destinée aux universitaires, qui s'est déroulée du 24 au 27 octobre dernier, une conférence-débat intitulée "Vers la souveraineté alimentaire, par l'agro-écologie" a été organisée, dans la matinée du jeudi, par l'Ensa, en collaboration avec des associations, notamment Torba (Algérie) et Terre et Humanisme (France).

Dans son intervention d'ouverture, Karim Rahal, le président de Torba, est revenu sur l'expérience de son association qui a été créée en 2014. "À la base, notre collectif était un groupe de consommateurs qui ont fini par apprendre à cultiver leurs propres produits de la terre. Notre expérience a commencé par la culture d'une petite parcelle de terre, avant de s'étendre au travail dans les jardins partagés sur 2 000 m², à Djnane Salim, à Bouchaoui et à la Solidarité paysanne", a déclaré l'enseignant universitaire, en rappelant que les membres de l'association Torba disposent à présent de parcelles de 20 à 50 m².

Ce dernier a relevé, en outre, "une prise de conscience de plus en plus grande de la société algérienne" concernant la recherche de lé-



gumes et fruits sains. M. Rahal a également annoncé l'acquisition, dès 2017, "d'autres jardins partagés, à l'est et à l'ouest du pays".

S'exprimant sur l'Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), adoptée par Torba, l'orateur a expliqué que "c'est un concept de rapprochement entre le consommateur et l'agriculteur", voire une formule de "vente directe" de produits, exempts de pro-

duits chimiques cancérigènes. L'autre intervenant, le D^r Olivier Hébrard, agronome expert en agro-écologie et chargé de mission à Terre et Humanisme, a présenté la vision systémique de l'agro-écologie selon son association qui œuvre depuis une vingtaine d'années et son fondateur Pierre Rabhi, philosophe, agriculteur et écrivain français d'origine algérienne.

Ainsi, d'après M. Hébrard, l'approche agro-écologique s'impose comme "la seule" alternative à l'agriculture intensive actuelle. Outre le maintien des "valeurs paysannes", la "diversification" des productions, le développement de "l'agroforesterie" et la "re-fertilisation" des sols, ainsi que la lutte contre la désertification, l'importance des fleurs et la préservation de la biodiversité, ce type d'agriculture bio produirait plus, avec moins d'engrais, moins d'eau, moins de pesticides. "L'agro-écologie, c'est entre la tradition et la modernité", a-t-il révélé, non sans rappeler que depuis 2010, l'ONU a donné raison à la démarche de Pierre Rabhi et des autres précurseurs, présentant désormais l'agro-écologie comme "la seule voie privilégiée" pour répondre aux défis alimentaires actuels, notamment dans les zones arides et semi-arides. En plus clair, "l'agro-écologie vise la souveraineté alimentaire", en offrant la possibilité aux populations de se nourrir par elles-mêmes.

Sans craindre, comme pour le cas algérien, le déclin ou la disparition de la rente pétrolière. Pour ce qui est de la problématique de la semence locale, celle-ci exige la mobilisation de la société. "Plus nous sommes conscients et nombreux, plus il sera facile de faire face aux grandes firmes", a soutenu le chargé de mission à Terre et Humanisme, en plaçant pour l'extension des "jardins urbains".

H. AMEYER

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les organisations estudiantines ont perdu leur implication

La première réunion ordinaire entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les organisations estudiantines s'est tenue hier pour évaluer la rentrée universitaire 2016-2017 et remédier à ses manquements.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - Les organisations estudiantines ont progressivement perdu leur implication dans la vie socioéconomique et aussi politique. Ce manque d'engagement est partiellement dû à un environnement plutôt oppressant et à une structure universitaire peu ouverte sur l'extérieur.

Toutefois, pour le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, les organisations estudiantines doivent reprendre «leur rôle d'école de formation parallèlement à la formation universitaire».

Outre les quelques problèmes sociaux, hébergement, restauration et transport, dont souffrent aujourd'hui cer-

taines universités au niveau national, principalement les plus reculées d'entre elles, cette rentrée universitaire «s'est globalement bien déroulée», selon T. Hadjar.

La rentrée 2016/2017 fixée pour le 4 septembre passé, n'a pas été appliquée par tous les établissements puisque certains d'entre eux «se sont permis de ne reprendre les cours qu'en fin septembre voire même début ou mi-octobre», a retenu l'interlocuteur. En indiquant «qu'une commission d'inspection secrète a été envoyée au niveau des universités concernées pour déterminer les responsables de cette désagrégation».

Par ailleurs, les rapports des organisations estudiantines ont également rapporté «des carences dans leurs relations avec l'administration et d'autres défaillances d'ordre pédagogique».

Finalement, cette rentrée universitaire n'a pas été si paisible que cela puisque certaines lacunes sont visiblement permanentes.

N. B.

Commémoration

Cérémonie à l'UFC en hommage à des moudjahidine

PLUSIEURS moudjahidine de la glorieuse guerre de Libération, dont l'ancien Chef du gouvernement, **Belaïd Abdessalem** ont été honorés, hier à Alger, pour leurs sacrifices pour la libération du pays et leur contribution à son édification après le recouvrement de la souveraineté nationale. L'Université de la formation continue (UFC) a organisé une cérémonie dans le cadre de la célébration du 62^e

anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954. Dans son allocution à cette occasion, **Belaïd Abdessalem** a appelé les générations montantes à suivre l'exemple de la génération de la guerre de Libération, insistant sur l'impératif de préserver la mémoire de la Nation, d'œuvrer au développement du pays et de veiller à sa sécurité et à sa stabilité.

Lamia B.

Littérature

Nécessité de promouvoir le livre religieux algérien

Des académiciens et des chercheurs ont insisté, vendredi à Alger, sur l'importance de «promouvoir» le livre religieux algérien. Intervenant lors d'une conférence sur «le rôle du ministère dans la promotion du patrimoine religieux algérien», organisée en marge de la 21^e édition du Salon international du livre d'Alger, le directeur de la culture islamique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouzid Boumediene, a indiqué

que la domination du livre religieux oriental «pose toujours un problème», estimant que l'éditeur oriental, contrairement à l'éditeur algérien, se distingue par la présentation de livres de «qualité» à des «prix raisonnables» et qu'il utilise les médias pour faire la promotion de ses livres. Dans ce contexte, M. Boumediene a proposé plusieurs solutions, notamment l'acquisition par les universités algériennes à hauteur de «20%» de

livres algériens y compris ceux à caractère religieux, ainsi que la «contribution du Fonds de soutien du livre» relevant du ministère de la Culture, dans l'impression du livre religieux algérien. De son côté, Moussa Ismail de l'université Alger I estime que la production nationale du livre religieux est «faible par rapport à la production orientale», appelant à une «meilleure considération» des hommes religieux algériens, et de les «faire connaître auprès

du public», à l'instar de Abderrahmane El Khdor Elbiskri et Cheikh Mohamed Youcef Senouci Ettlemcani. Par ailleurs, Mohamed Idir Mechnane de l'université Alger I, et directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique au ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, a appelé à «ne pas craindre» le livre religieux oriental, particulièrement à l'ère de la mondialisation et de l'internet, ajoutant que

la solution réside dans «la promotion du livre religieux local». Pour rappel, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait publié 86 titres dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», titres qui entrent dans le référent religieux algérien et traitent, en plus de la religion, d'autres domaines à l'instar de l'histoire, l'urbanisme, les biographies et le soufisme. Le 21^e Sila se poursuivra au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger jusqu'à jeudi prochain. Il est ouvert au public tous les jours de 10h00 à 19h.

Racim C.

SELON LE MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
TAHAR HADJAR

La privatisation des prestations universitaires exclue

LA PRIVATISATION des prestations universitaires qui a été évoquée plusieurs fois, est exclue. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a mis un terme à toutes les rumeurs en réaffirmant, hier, que son secteur «*n'a aucune intention*» de privatiser les prestations universitaires. M. Hadjar rappellera toutefois que la conférence nationale prévue fin 2017, réexaminera le dossier y compris l'aide de l'Etat à l'étudiant. «*Le secteur des prestations universitaires ne sera pas privatisé et la question n'a nullement été évoquée*», a déclaré le ministre à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des organisations estudiantines. Cependant, M. Hadjar précisera que ce dont il s'est agi c'est l'«*amélioration des prestations dont l'hébergement et la restauration en les confiant à des gens du domaine*», sans donner plus de détails ni précisions sur la forme que prendra l'entrée de ces «*gens du domaine*», si ça sera sous forme de sous-traitance - comme ça s'est fait pour le transport des étudiants-, de gestion ou de délégation de pouvoirs. Concer-

nant la rencontre avec les organisations estudiantines, le ministre fera remarquer que c'est la première du genre de l'année universitaire 2016-2017, et qu'elle «*permettra de cerner les problèmes auxquels fait face l'université, notamment ceux d'ordre pédagogique ou liés aux prestations universitaires*». M. Hadjar précisera cependant qu'«*il est au courant de ces problèmes à travers les rapports que lui destinent les organisations estudiantines, en particulier en ce qui a trait au non respect de certains établissements universitaires de ce qui a été convenu lors des rencontres régulières précédentes et la non reprise des cours dans certaines universités bien qu'aucun problème ne se pose à leurs niveaux*». Aussi, le premier responsable de l'Enseignement supérieur a-t-il indiqué que des inspecteurs du ministère ont été dépêchés pour prendre plus ample connaissance des problèmes et tenter d'apporter les solutions. S'adressant aux représentants des organisations estudiantines, M. Hadjar formulera le souhait que ces dernières deviennent des «*écoles politiques qui forment les étudiants adhérents*». De leur côté, les représentants des organisations ont exprimé, avant la rencontre, leur «*attachement à la gratuité de l'enseignement et au maintien des tarifs actuels de restauration et de transport, avec une éventuelle révision pour leur amélioration*», évidemment.

UNIVERSITÉ ABBÈS LAGHROUR DE KHENCHELA

Après trois semaines de grève, quatre étudiants sanctionnés

- Les représentants des étudiants menacent de recourir à d'autres formes de protestation
- Un semestre blanc est devenu inévitable dans ces circonstances.

Le conseil de discipline de l'université Abbès Laghrou, réuni le 25 octobre, a notifié sa décision aux étudiants concernés. Quatre d'entre eux, de la faculté des sciences de la vie, ont reçu des décisions conservatoires de mise à pied. L'administration a déposé, en même temps, une plainte contre eux, les accusant d'entraver l'activité de l'établissement et de menacer les étudiants afin de les amener à rejoindre une grève, considérée comme illégale par l'administration.

Cette dernière a gelé l'activité du bureau local de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), qui a mené cette grève.

Les étudiants ont boycotté les cours au niveau de toutes les facultés de l'université, ils dénoncent «la dégradation des conditions socio-pédagogiques ainsi que l'insécurité qui règne dans l'université, causée

par les agents de sécurité eux-mêmes», a déclaré un responsable de ce mouvement rencontré sur les lieux, et d'ajouter : «La direction a refusé toute forme de dialogue

avec notre organisation, alors que le ministre lui-même proclame son attachement au dialogue avec les partenaires sociaux.» Selon les représentants des étudiants, d'autres

formes de protestation ne sont pas à écarter dans les prochains jours et un semestre blanc est devenu inévitable dans ces circonstances.

Mohamed Taïbi



COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SOINS EN ALGÉRIE

Les patients livrés à eux-mêmes

Oran
De notre bureau

Les travaux du colloque international intitulé «Les patients à l'épreuve des soins» organisé par le GRAS (unité de recherche en sciences sociales et santé) ont été entamés vendredi matin à la bibliothèque des sciences sociales située dans les locaux de l'ex-IGMO mais dépendant de l'université Oran II. Ce colloque vient couronner 25 années d'activités du GRAS que dirige Mohamed Mebtoul. C'est d'ailleurs ce dernier qui a ouvert la première séance plénière avec une intervention portant sur les «Soins et [la] citoyenneté en Algérie». Ce sont des années d'investigation et de recherches de terrain qui lui ont permis d'analyser le triptyque patients-proches parents et professionnels de la santé avant de proposer une lecture sociopolitique en faisant intervenir les notions de «pouvoir» et de «citoyenneté». *«Il suffit d'observer un service des urgences en Algérie pour se rendre compte de la cacophonie socio-organisationnelle, se traduisant par de multiples tensions, violences et contre-violences, une opacité pour les uns et une proximité relationnelle pour d'autres détenteurs du capital social.»* Le P^r Mebtoul introduit la notion de crise structurelle des soins et le manque de concertation entre les différents acteurs, mais surtout les prises de décision provenant exclusivement d'en haut et qui font que *«cela fait 50 ans que nous reproduisons à l'identique les mêmes problèmes»*. Il se soucie de *«la place des acteurs de la santé (patients et professionnels de la santé) face à l'imposition souvent brutale et unilatérale des normes de santé par le politique.»* Les termes utilisés sont durs, mais son constat est que malgré tout l'argent injecté, l'introduction de la technologie (scanners haut de gamme et autres équipements récents) et la réalisation de belles structures, cela ne fonctionne toujours pas. Partant de son expérience acquise sur le terrain, toutes les régions d'Algérie enregistrent les mêmes dysfonctionnements techniques.



Les malades sont souvent victimes du système et se retrouvent contraints de se rendre dans des structures privées

La raison en est «une greffe brutale et hasardeuse des structures de soins» alors qu'il aurait fallu au préalable analyser le tissu social pour proposer des solutions adaptées à chaque contexte. Conséquence : on assiste alors souvent à une «errance thérapeutique» (terme utilisé par Mebtoul) avec des patients qui ne savent plus à quel saint se vouer. «Le dialogue avec la société est occulté» et l'intervenant va encore plus loin en proposant une relecture de Frantz Fanon, le clinicien qui a touché du doigt les dangers de la marginalisation. Il s'appuie sur ce militant de la cause algérienne pour dire que là aussi il faut sortir des formes de domination. Pour lui, la société était également absente même dans les politiques volontaristes des années 1970 avec la différence que le médecin de l'époque était militant, donc quelque part adhérent aux politiques menées par le pouvoir central. Dans le débat, un intervenant a fait remarquer que les acteurs politiques eux-mêmes n'avaient pas la même vision comparés à ceux d'aujourd'hui. Durant les années 1990, c'est par les mêmes comportements autoritaires qu'il a été décidé de renforcer le secteur privé. *«Aujourd'hui, nous avons un système hybride et on assiste à une cohabitation peu harmonieuse et non régulée entre la marchandisation de l'acte de soins et une administration étatique tout aussi verticale»*, explique Mebtoul. Ce dysfonction-

nement produit des effets pervers avec l'apparition des patients «privilegiés» qui usent de leur capital relationnel par opposition aux patients «anonymes», souvent victimes du système et qui se retrouvent à faire de longs déplacements vers des structures privées car ils ne peuvent pas se permettre le luxe d'attendre 5 à 6 mois avant d'être pris en charge ! *«Ce sont ceux qui ont le plus besoin de soins qui font face aux plus grandes difficultés pour y accéder !»* C'est ce qu'on appelle la loi inverse des soins, un concept repris par Bart Crieil d'Anvers (Belgique) qui est intervenu sur «L'assistance sociale en santé : quelle voie à une prise en charge globale et digne des plus pauvres». Bart Criel est un médecin qui a eu à assumer un mandat en tant que directeur des services sociaux dans une petite municipalité en Belgique, mais qui a également exercé au Congo. Ses recherches et son expérience dans les Centres publics d'action sociale (CPAS) belges peuvent constituer des pistes à explorer pour les pays du Sud. *«Ce n'est pas parce que les soins sont gratuits qu'ils sont forcément accessibles»*, indique-t-il en estimant que pour plus d'équité, l'action peut même être inégale pour favoriser les plus vulnérables. Selon lui, reprenant des théories déjà formulées, l'accès aux soins est conditionné non pas seulement par l'accessibilité géographique, la disponibilité du per-

sonnel médical, des équipements, etc., mais aussi par l'acceptabilité, c'est-à-dire la façon dont les gens perçoivent ce service. Bart Crieil se base également sur les travaux de Laurence Touré sur «Les indigents et les politiques de santé en Afrique» pour énumérer un certain nombre d'embûches qui entravent la réussite des actions censées être menées au profit des plus «pauvres» dont le manque de ressources, la corruption, mais surtout l'inefficacité des opérations d'identification. Même la notion de «pauvre» est remise en question en ce sens qu'on parle plutôt de «situation de pauvreté».

Il préconise la solution belge qui fait que les experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale travaillent de concert avec les professionnels de la santé et de l'assistance sociale pour plus d'efficacité afin de réduire le fossé entre l'administration et les citoyens les plus pauvres. Les séances plénières ont également permis à Messaouda Sadouni, cadre associatif spécialisée dans la prise en charge psychologique, d'exposer l'impact des violences terroristes sur les enfants de Sidi Moussa.

C'est l'exemple de l'implication de la société civile dans la prise en charge des patients chroniques. *«La recherche est venue après, car au départ nous ne faisons que réceptionner des élèves orientés par les écoles suite à l'échec scolaire ou à la manifestation d'actes violents»*, explique l'intervenante qui assure que *«malgré la prise en charge, les enfants qui sont passés par cette association présentent toujours des années après les mêmes symptômes pour lesquels ils étaient venus.»* Pour elle, le problème n'a pas été traité immédiatement après les traumatismes et on a perdu beaucoup de temps avant de solliciter des soins conventionnels qui eux-mêmes exigent une approche pluridisciplinaire et un suivi à long terme. Le programme de ce colloque de deux jours contient également une série d'ateliers animés sur des thématiques diverses.

Djamel Benachour

Adrar / Energies

Les éoliennes prennent les devants

Projets ■ La ferme éolienne de production d'électricité de Kabertène constitue un modèle réussi en matière d'exploitation des énergies propres et renouvelables, selon les responsables locaux.

Implanté dans la zone de Kabertène, sur le territoire de la commune de Tissabit (80 km au nord d'Adrar), ce projet, fruit d'un partenariat algéro-français et premier du genre à échelle nationale, est une station expérimentale représentant un modèle réussi en matière d'exploitation de l'énergie éolienne pour la production de l'électricité. Dotée d'une douzaine d'éoliennes, installées sur la base d'études techniques et de terrain, tenant compte des courants de vents qui caractérisent la région, cette centrale assure une production alternative propre et renouvelable de 10 mégawatts d'électricité, intégrée au réseau électrique pour le renforcement des capacités d'alimentation en énergie de la wilaya d'Adrar. La centrale a fait l'objet d'une série d'études et de recherches pour les scientifiques, chercheurs et universitaires du pays et de l'étranger, à travers l'organisation de rencontres et de visites de terrain à cet ambitieux projet pour s'enquérir de l'expérience de la wilaya d'Adrar en matière d'exploitation des énergies renouvelables et ses perspectives prometteuses dans le développement durable. Le projet en question vient renforcer huit autres stations implantées à travers le territoire de la wilaya d'Adrar en vue d'atteindre une production énergétique de 50 mégawatts, selon les responsables locaux du secteur de l'énergie. L'exploitation de l'énergie éolienne occupe une bonne place dans le programme



La ferme éolienne de Kabertène, un modèle réussi d'exploitation des énergies renouvelables

national des énergies renouvelables, avec une contribution de production de 5 des 22 gigawatts projetés comme objectifs du programme, a souligné le directeur de l'unité de développement de la recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adrar (UDRER-MS). La première éolienne installée durant la période coloniale (1953) dans la zone de Ouled Aïssa, près d'Adrar, a conféré à la wilaya la première place en matière d'expérimentation de ces énergies renouvelables, a rappelé le même responsable, avant de souligner que la région constitue, au regard de l'immensité

de son territoire et de ses spécificités climatiques, un pôle national «par excellence» en matière d'exploitation de l'éolienne, vu la fréquence des vents dans la région, et dont la zone de Kabertène fait partie. Pour lui, l'intérêt que revêt la ferme de Kabertène dénote de ses capacités de production énergétique, 10 mégawatts, une production que de grands laboratoires universitaires du pays n'ont pu atteindre (à peine 5 MW). L'énergie réalisée à partir de sources éoliennes permettra d'accompagner les activités économiques, dont l'agriculture et le tourisme, dans la mesure où

elle est utilisée en tant que source hybride tout comme l'énergie solaire, a indiqué le même responsable. La hauteur des éoliennes (équipements) installées dans la région demeure le moyen approprié pour le développement des activités agricoles dans les régions enclavées, car ces équipements seront ainsi protégés contre les actes de vandalisme ou de vols, en plus de la préservation de l'environnement et la concrétisation du développement durable à même de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des futures générations.

R. L./APS

République Algérienne Démocratique et Populaire
**Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique**
Office National des Œuvres Universitaires
 Direction des Œuvres Universitaires de Batna - Bouakal
 Adresse : Annexe des 150 logements Kechida - Batna.
Numéro d'identification fiscale :
0 004 0501 90204 59

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/D.U.B.B/2016

La Direction des Œuvres Universitaires de Batna-Bouakal lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif pour transport des étudiants (modes urbain et suburbain), durant l'année 2017. Les prestations sont réparties selon le mode (urbain et suburbain) en 02 lots définis comme suit :

Lot n° 01 : transport urbain
Lot n° 02 : transport suburbain

Conditions de participation à l'appel d'offres :
 Revenir participer à cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, les entreprises répondant aux conditions suivantes :

Lot	Intitulé du lot	Conditions d'éligibilité pour la participation à l'appel d'offres.
01	transport urbain	<p>*Capacités techniques : - Possédant des véhicules dédiés au transport des personnes (autobus), dont le nombre ne peut être inférieur au nombre exigé pour chaque lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges. - Les bus proposés doivent être de type «autobus», dont la capacité minimale exigée est de 70 passagers et ce, conformément aux dispositions de la circulaire du ministre du transport n°35 du 28 janvier 2001, fixant les modalités de mise en œuvre des conditions d'exercice des activités de transport terrestre des voyageurs et des marchandises, et d'un âge inférieur à dix (10) ans au 31/12/2016, et au moins une attestation de bonne exécution relatif pour transport universitaires.</p> <p>*Capacités financières : avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen de 50.000.000,00 DA durant les trois dernières années soit (2013-2014-2015).</p> <p>*Capacités professionnelles : - Toute personne physique ou morale prendre un registre de commerce qui comprend un code d'activité «transport des personnes» sous le numéro 604 102.</p>
02	transport suburbain	<p>*Capacités techniques : - Possédant des véhicules dédiés au transport des personnes (autocars), dont le nombre ne peut être inférieur au nombre exigé pour chaque lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges. - Les bus proposés doivent être de type «autocars», dont la capacité minimale exigée est de 35 sièges et ce, conformément aux dispositions de la circulaire du ministre du transport n°35 du 28 janvier 2001, fixant les modalités de mise en œuvre des conditions d'exercice des activités de transport terrestre des voyageurs et des marchandises, et d'un âge inférieur à dix (10) ans au 31/12/2016, et au moins une attestation de bonne exécution relatif pour transport universitaires.</p> <p>*Capacités financières : avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen de 50.000.000,00 DA durant les trois dernières années soit (2013-2014-2015).</p> <p>*Capacités professionnelles : - Toute personne physique ou morale prendre un registre de commerce qui comprend un code d'activité «transport des personnes» sous le numéro 604 102.</p>

Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le présent cahier des charges à l'adresse figurant ci-dessous, contre remise d'un récépissé de versement, au régisseur de la Direction des Œuvres Universitaires de Batna Bouakal de la somme de cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie :

**Direction des Œuvres Universitaires de
 Batna Bouakal
 Adresse : Annexe des 150 logements
 Kechida Batna**

Le retrait du cahier des charges s'effectue dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Les offres doivent être établies en deux copies sans rature ni surcharge.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Accompagnée des documents qui mentionnées, suivant l'article 10 du cahier des charges.

Première enveloppe (dossier de candidature) il comprend les documents suivants :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
 - Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire.

(le reste des documents voir l'article 10 du cahier des charges).

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part, cachetée (scellée), comportant que les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise :
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
n° 02/DOUBB/2016

Ayant pour objet le transport des étudiants (Mode urbain et suburbain) durant l'année 2017

Lot (s) n° :
 - Dossier de candidature -

Deuxième enveloppe (offres technique) il comprend les documents suivants :

Pour chaque lot une déclaration à souscrire remplie, datée, revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe présent cahier des charges
 - Le présent cahier des charges revêtu, en sa dernière page, à l'endroit indiqué à cet effet, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite «Lu et accepté» (le reste des documents voir l'article 10 du cahier des charges).

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part, cachetée (scellée), comportant que les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise :
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
n° 02/DOUBB/2016

Ayant pour objet le transport des étudiants en mode urbain et suburbain durant l'année 2017

Lot (s) n° :
 - Offre technique -

Troisième enveloppe (offres financières) il comprend les documents suivants :

Pour chaque lot une lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
 (le reste des documents voir l'article 10 du cahier des charges).

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part, cachetée (scellée), comportant que les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise :
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
n° 02/DOUBB/2016

Ayant pour objet le transport des étudiants en mode urbain et suburbain durant l'année 2017

Lot (s) n° :
 - Offre (s) financière (s)

Les trois enveloppes visées à l'article 10 ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/DOUBB/2016 ayant pour objet le transport des étudiants (mode urbain et suburbain) durant l'année 2017»

Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée de vingt (20) jours par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, lorsqu'elle est requise, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Date et heure limite de dépôt des offres :

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou avec des jours de repos légal (vendredi et samedi), la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées par leur propriétaire ou son représentant dûment habilité à l'adresse suivante :

**Direction des Œuvres Universitaires de
 Batna Bouakal
 Adresse : Annexe des 150 logements
 Kechida Batna**

Ouverture des plis :

La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14H00 précises, en présence des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins, si ce jour coïncide avec un jour férié ou avec des jours de repos légal (vendredi et samedi), la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Durée de validité des offres :

Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée à l'article 12 ci-dessus, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.

Le service contractant se réserve le droit, en cas de besoin, de proposer aux soumissionnaires, de proroger ce délai.